

Avenant contrat de bail signé le 01.10.2021

Entre : **I-HOUSE TRADE SARL-S**

Adresse Mail : info@accommodations4u.com

Ci-après nommé « le Bailleur »

Et : Abdelrahman Sayed Ahmed Aboelela ABDALLA

Résidant à (adresse des parents ou adresse précédente) : Via Giovanni Berchet 40, I-56017 San Giuliano Terme, Italy

Titre de séjour n° : 980142009- Date d'expiration : 04/10/2026- Pays d'émission : Luxembourg

Tel GSM : 0020 109 111 4065 / 0039 347 8034277/ +352 661 940 605

Adresse Mail : astroa@ieeee.org

Salarié chez : Université Luxembourg

En tant que : Personnel technique / Technicien de soutien à la recherche

Ci-après nommé « le Locataire »

I. Préambule

En date du 01.10.2021 le bailleur et le locataire ont signé un bail, pour une chambre meublée en colocation située à 620, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Étant donné que le Locataire souhaite prolonger la durée du bail, les parties se sont rapprochées pour convenir ce qui suit:

II. Modifications apportées au bail

II.I. Extension durée contrat

Le bail original sera reconduit pour une durée de 6 (six) mois à partir du 01.04.2023 et prendra fin automatiquement le 30. 09.2023

II.II Adaptation forfait charges

Le forfait charges sera adapté d'un montant de EUR 40 (quarante euros). Le loyer mensuel charges comprise à payer du 1^{er} avril est de EUR 920 (neuf cent vingt euros).

IV. Les autres clauses du contrat de bail

Les autres clauses du contrat du bail demeurent sans changement.

Cet avenant prend effet à partir du 01 avril 2023

Luxembourg, le 29 mars 2023

Le Bailleur

Le Locataire

